

BUDGET 2017	2
ENVIRONNEMENT	
Objectif Terre Saine, et de deux !	3
Créations dans l'île de Foulpougne	3
SOCIAL	
Le réseau solidaire	4
Prévention routière présentée au CMJ	4
CMJ : journée citoyenneté	4
SCOLAIRE	
Le scolaire reste prioritaire	5
Label Alim'confiance	5
Le «cercle vertueux» de la restauration scolaire	5
LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS	
Foulpougne Festival / TTGP 1950	6
Gond-Pontouvre Handball	7
Pétanque / A.L. Gon-Pontouvre Badminton	7
ILS ONT CHOISI GOND-PONTOUVRE	
Le Trio Sonorisation / Blomkal	8
GRANDANGOULÈME	
Les 38 communes du GA	8
Mon été avec Grand Angoulême	8
CULTURE	
Bilan des Musicales - 24e édition	9
Les dates à retenir	9
LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE	10
BRÈVES	
100 ans de M ^{me} Mathias / Résultat élections présidentielles	11
PAROLE A L'OPPOSITION	11
AGENDA	12
INFOS PRATIQUES	12
À VOTRE SERVICE	12

GOND-PONTOUVRE AU PRÉSENT

Revue d'informations municipales n°48

Directeur de la publication : Gérard DEZIER

Comité de rédaction : Commission communication
du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre

Photos : Archives municipales

Photo de couverture : Foulpougne Festival

Conception et réalisation : Agate communication

16000 Angoulême - Tél. : 05 45 61 12 89

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2017

Chères Gonpontolviennes,
Chers Gonpontolviens,

La revue municipale de printemps me donne l'occasion de commenter les principales orientations budgétaires votées par le conseil municipal le 29 mars dernier.

La baisse significative des recettes nous oblige à une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement ; toutefois, notre volonté est de maintenir nos taxes locales d'imposition au même niveau depuis 2003 afin de ne pas accroître les difficultés de nos concitoyens.



Dans ce contexte budgétaire difficile, notre programmation en investissement de l'ordre de 2 600 000 € dont plus du tiers pour des dépenses nouvelles en voiries et entretien de notre patrimoine (voir article «budget» en page 2) témoignent du dynamisme de notre engagement.

Si certains estiment que les projets envisagés ne se réalisent pas suffisamment rapidement, c'est faire preuve de méconnaissance des contraintes administratives et de gestion qui pèsent sur nos collectivités et leurs partenaires. J'en veux pour preuve notre étude sur la circulation routière dont les conclusions ont mis en évidence des problématiques de déplacement qui dépassent très largement les compétences communales.

L'aménagement en particulier de la Route des Fours à Chaux et de la Rue Jean Jaurès, que nous avons voulu prioriser, est un exemple de l'impérieuse nécessité à la fois de prendre en compte les multiples besoins des usagers et d'associer de nombreux acteurs techniques et financiers.

Un autre exemple est la réalisation, dès les prochaines semaines, d'un carrefour sécurisé, particulièrement pour les cyclistes, à la sortie de la rue des Cheminées et de la route de Saint-Yrieix, projet initié depuis de très nombreuses années.

Notre projet de réhabilitation du quartier du Pontouvre avance ; des acquisitions ont été réalisées. Mais là encore, il faut en même temps respecter les droits des propriétaires tout en démontrant l'intérêt pour tous de la modernisation de ce quartier.

Beaucoup d'autres projets détaillés dans la présente revue autour de la sécurité routière, du scolaire, des travaux, de l'environnement ou du réseau de solidarité entre autres, vous assurent de notre engagement à votre service et au service de la Commune.

Je reste personnellement à votre écoute et à votre disposition.

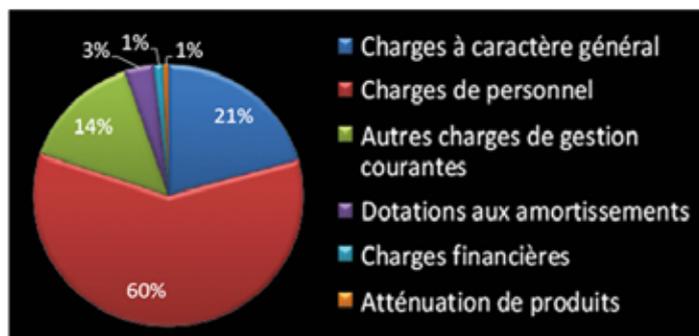
Gérard DEZIER

Maire de Gond-Pontouvre

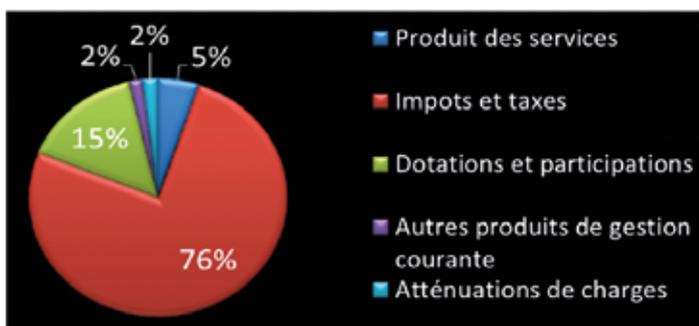
Vice-président de GrandAngoulême

Comme chaque année, le 1^{er} trimestre de l'année a été consacré à l'analyse des comptes de l'année passée et la construction du budget en cours. Les comptes 2016 font ressortir des recettes de fonctionnement de 6 110 985 € (en diminution de 1.3 %) et des dépenses de fonctionnement de 5 474 797 € (en diminution de 1.09 %) soit un excédent sur l'exercice de 636 188 €. La maîtrise des dépenses permet donc à la commune de maintenir une épargne satisfaisante, épargne nécessaire à la réalisation des investissements communaux.

Ces dépenses se répartissent comme suit :



La stagnation de nos recettes s'explique essentiellement par la réduction des concours financiers de l'état. Elles se répartissent comme suit :



En investissement, les dépenses se sont élevées pour 2016 à 699 776 €. Ce niveau, assez bas pour Gond-Pontouvre, s'explique essentiellement par le fait que plusieurs dossiers et projets structurants sont en phase de développement et ne sont pas encore entrés dans la phase de réalisation. Néanmoins 2017 devrait voir des avancées permettant de voir des concrétisations. D'où l'impérieuse nécessité de veiller à garder une capacité d'épargne pour les prochaines années afin de garder une capacité de financement correcte.

Après de nombreuses années de sur place, le dossier de la ZAC de Rochine semble connaître des avancées intéressantes. Les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de ce futur quartier de la commune (près de 200 logements envisagés) semblent pouvoir prochainement être réalisées. Il convient d'actualiser et de préciser les termes tant financier que juridique d'un programme conçu il y a près de 10 ans. L'opération de requalification de certains îlots urbains du Pontouvre se poursuit. L'établissement public foncier (EPF) Poitou-Charentes, missionné par la commune est en phase

d'acquisition amiable des emprises foncières concernées par ces opérations d'habitat. Autre projet de taille (du moins en terme financier), la mise en place du plan de circulation de la commune est en train de voir le jour. Travaillé au sein des commissions municipales depuis plusieurs mois, ce nouveau plan de circulation va entraîner des dépenses d'aménagement et de voirie assez sensibles qu'il sera nécessaire d'étaler sur plusieurs exercices.

Mais en dehors de ces projets qui marqueront nos budgets pour les prochains exercices, le conseil municipal a inscrit au budget 2017 des dépenses d'investissement à hauteur de 2 666 712 €. La commune est en effet riche d'un important patrimoine et il est nécessaire, exercice après exercice, de l'entretenir.

2017 sera ainsi l'année de la réfection de la toiture du gymnase du centre communal. Les usagers réguliers de cet équipement qui accuse près de 30 ans dans sa configuration actuelle, n'auront plus à subir les effets d'une étanchéité plus totalement efficace. 280 000 € devraient être nécessaires à la reprise de la charpente, à l'amélioration de son isolation et à la réfection de l'étanchéité. 85 000 € seront par ailleurs affectés à des divers travaux dans les écoles ou à la maison de la petite enfance.

Le patrimoine c'est aussi notre réseau de voirie. 620 000 € ont été inscrits sur ce budget à ce titre. Cette somme doit permettre la réalisation de l'itinéraire cyclable «Eurovelo», le parking au débouché du lotissement des Sablons, et surtout d'engager les premiers aménagements issus du plan de circulation. Plusieurs projets en cours vont nécessiter des acquisitions foncières par la commune (extension du cimetière de Roffit, aménagement des sorties routières du lotissement des Sablons, aménagement des abords du groupe scolaire de Roffit. A cet effet, 903 500 € ont été réservés au budget 2017. Par ailleurs, l'acquisition de divers matériels, des ordinateurs et vidéoprojecteurs interactifs dans nos groupes scolaires aux matériels de la cuisine centrale en passant par les véhicules des services techniques ont nécessité une inscription de 172 146 €.

Ces diverses dépenses, en plus des projets structurants à venir, doivent bien sûr être financées. L'épargne de gestion et le recours à l'emprunt sont les leviers principaux de ce financement. Mais ils exigent des efforts de gestion importants d'autant que cette année encore, le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition 2016 de nos taxes locales pour 2017.

Objectif Terre Saine, et de deux !



● Les aménagements et le fleurissement à venir seront pensés de façon plus durable, en jouant notamment sur des gammes minérales.

Cela facilitera à la fois l'entretien et la pérennité de ces derniers.

● Des zones autrefois calcaires ou gravillonneuses ont été engazonnées, à l'instar du cimetière ou de l'aire de jeu de la Garenne. Trouver l'équilibre entre esthétique et cause envi-

ronnementale n'est pas simple, et les équipes y veillent au quotidien.

Le décompte pour l'obtention du troisième et dernier papillon est lancé, rendez-vous dans un an !



La commune de Gond-Pontouvre s'est vue dernièrement décerner son deuxième papillon.

● Pour l'obtenir, la commune a dû renforcer ses actions de communication et de sensibilisation auprès de la population mais aussi repenser en intégralité sa gestion des espaces verts communaux.

A ce titre, des panneaux et affichettes sont présents un peu partout dans les espaces verts de la commune, afin d'apporter un maximum de réponses aux riverains et promeneurs.

Il ne s'agit pas de négligence mais de laisser la nature reprendre ses droits dans la mesure du raisonnable.

POUR RAPPEL :

Pour obtenir deux papillons, la collectivité respecte les critères obligatoires suivants :

- appliquer le Plan d'Entretien sur un minimum de 50% des sites concernés (hors ZNT). La collectivité précisera ses choix et les zones géographiques d'application des préconisations ;
- former tous les agents concernés, à l'utilisation des pesticides ainsi qu'à la protection de leur santé ;
- prendre en compte le «sans pesticides» dans les cahiers des charges des nouveaux aménagements, avoir une réflexion en amont de ces nouveaux aménagements ;
- informer les particuliers des alternatives à mettre en place en menant des actions de sensibilisation au jardinage sans pesticides.

Une collectivité classée deux papillons durant 1 an et complétant ses engagements, pourra présenter sa candidature pour obtenir trois papillons.

Créations dans l'île de Foulpougne

En vous baladant sur l'île du centre communal, vous apercevrez deux nouvelles structures réalisées par les agents municipaux. Vous trouverez un tipi fleuri avec

du saule et du chèvrefeuille, ainsi qu'une cabane à insectes pour favoriser le développement de l'écosystème et la reproduction des insectes pollinisateurs.



Le réseau solidaire

Dans le cadre des engagements pris en 2014 figuraient à la rubrique «Politique solidaire et citoyenneté active» les projets suivants : «Améliorer l'intégration des seniors dans la vie locale» et «Mettre en place un réseau de solidarité».

1/ «Améliorer l'intégration des seniors dans la vie locale» : le conseil des sages

La commission vie sociale et solidaire, par le biais du quatre pages de l'automne 2014, avait recueilli la candidature d'une vingtaine de gonpontolviens désireux de s'investir dans la vie locale.

Le 27 février 2015, une première réunion à la salle du temps libre inaugurait le conseil des sages.

Actuellement, cette instance travaille en trois commissions thématiques :

- Projet urbain et cadre de vie / développement durable
- Vie associative/culture
- Patrimoine



relancer la consultation auprès de l'ensemble des personnes invitées. Ainsi, les membres de la commission vie sociale et solidaire leur ont envoyé le questionnaire par courrier, et reçu en retour cinquante-quatre réponses.

Après l'élaboration de la charte du visiteur et du visité régissant le cadre des rencontres, les élus ont mis en relation les uns et les autres. La première visite s'est effectuée en compagnie d'un élu.

A ce jour, l'ensemble des demandeurs a reçu une ou plusieurs visites.

Deux rencontres annuelles autour d'un goûter partagé, en présence de Monsieur le Maire et des membres de la commission, permettront à ce dispositif de donner toute sa dimension de convivialité et de solidarité sur notre commune.

A l'origine, avec le CMJ, de la boîte à livres de l'île du centre communal, les propositions du conseil des sages ont aussi permis d'inventorier de façon exhaustive le petit patrimoine de la commune ainsi que de mettre en place des barrières de sécurité pour protéger les piétons route de Vars.

Suite à un nouvel appel à candidature en février 2017 sur la revue municipale, le conseil des sages va s'étoffer de nouveaux membres, lors de sa réunion plénière le 20 juin 2017 prochain, en présence de Monsieur le Maire et des membres de la commission vie sociale et solidaire.

2/ «Mettre en place un réseau de solidarité» : Le réseau solidaire

Dès 2014, un premier document glissé dans la revue municipale questionnait l'ensemble des gonpontolviens sur leurs attentes concernant la mise en place d'un réseau solidaire qui impliquerait des visiteurs d'une part et des visités d'autre part. Peu de réponses alors, mais l'idée faisait son chemin.

Suite au traditionnel repas des aînés du 4 décembre 2016, Monsieur le Maire a souhaité

Prévention routière présentée au CMJ



Le 11 mars 2017, les élus du conseil municipal de jeunes étaient invités par leurs homologues de Champniers à participer à une séance de sensibilisation à la sécurité routière, animée par Pascal Hélon et Jean Pierre Légise, anciens instituteurs et membres d'une association de prévention.

Après avoir appris à évacuer un bus dans l'ordre et le calme, ils ont dû répondre aux questions sur diapo, en situation d'usager de la chaussée (piéton, cycliste, etc).

Pas toujours facile de rester dans les clous...



CMJ : journée citoyenneté

Le 25 mars 2017, 40 jeunes élus de 7 communes différentes se sont retrouvés à Chasseneuil sur Bonnière pour échanger sur les valeurs de la République «Liberté, Égalité et Fraternité», afin d'en donner leur définition.

Voici le résultat de leurs réflexions :

- **Liberté** : de croire, de penser, de voter, de s'exprimer, dans le respect de l'autre.
- **Égalité** : entre les hommes et les femmes, quelles que soient la taille, la couleur de peau, la religion, l'orientation sexuelle. Tous pareils : mêmes droits, mêmes devoirs.
- **Fraternité** : se respecter, s'entraider, se soutenir, être ensemble, être solidaires.



De leur côté, les adultes ont débattu sur la laïcité.

Après la restitution des travaux à l'ensemble du groupe, le verre de l'amitié a clôturé cette enrichissante rencontre, non sans se promettre de renouveler ces échanges, sur d'autres thèmes, l'an prochain.



Le scolaire reste prioritaire

L'équipe municipale s'est engagée en 2014 à privilégier une politique éducative de qualité, dans la continuité de ce qu'elle a toujours été, car cela correspond aux valeurs qui nous animent et qui orientent nos choix politiques. Même si nous ne sommes qu'un des trois piliers sur lesquels repose la réussite éducative de nos enfants, à côté de

l'éducation nationale et des familles, nous souhaitons assumer pleinement notre rôle avec ambition. De ce point de vue, l'école de la République souffre d'inégalité devant les différences d'engagement des collectivités pour leur attribuer les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement. A Gond-Pontouvre, les attributions, tant en matériel, qu'en travaux ou en personnel, sont dignes des moyens nécessaires à la réussite des élèves dans l'école de la République.

La commune a en charge la construction et l'entretien des bâtiments. Ainsi, chaque année, nous réalisons des travaux d'entretien dans nos écoles, que parents et enseignants peuvent apprécier. Pas une école de Gond-

Pontouvre ne souffre d'un aspect dégradé, au prix d'un budget d'entretien conséquent mais nécessaire, même si certains locaux sont vieillissants. Cela peut passer par des solutions plus radicales, comme ce fut le cas au Pontouvre, où nous avons terminé les travaux de la nouvelle école primaire. L'intérieur, comme l'extérieur ont été aménagés, la vitesse a été réduite autour de l'école et nous avons pu acquérir la maison de l'ancien garde barrière qui va nous permettre d'améliorer la sortie du parking qui a été entièrement refait.

L'équipement en matériel pédagogique est également à la charge de la commune. Sur ce point, nous nous étions engagés à équiper nos écoles élémentaires d'outils informatiques modernes. C'est fait ! Toutes nos classes élémentaires sont équipées de tableaux avec des vidéos-projecteurs interactifs, qui ouvrent des possibilités pédagogiques infinies en associant l'informatique, Internet et des méthodes interactives avec les élèves. En trois années, en concertation avec les enseignants, nous avons réalisé cet investissement, comme nous l'avons fait également pour équiper nos trois écoles élémentaires de micro-ordinateurs portables. Fini les salles informatiques, l'ordinateur est donc maintenant sur la table des élèves, en classe,



comme outil d'apprentissage au service, là aussi, de la réussite de nos enfants.

La commune est également en charge des activités périscolaires, c'est-à-dire du temps de garderie le matin et le soir ainsi que de l'organisation de la pause méridienne. Dès 2013, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ont été adoptés à Gond-Pontouvre, depuis, nous avons conforté notre partenariat avec le Centre Social pour la coordination et l'animation d'activités pendant la pause méridienne et le soir après la classe. Ainsi, de très nombreuses activités sont organisées et renouvelées d'année en année, sur un temps quotidien que l'on ne retrouve pas ailleurs. Mais les retours des enfants, des parents, nous confortent dans ce choix qui associe le monde associatif local au projet pédagogique, en offrant la possibilité aux enfants de découvrir et pratiquer des activités qu'ils ne connaîtraient pas par ailleurs.

Oui, le scolaire reste prioritaire et nous pouvons en être fiers.

Label



L'équipe de la restauration scolaire et des repas à domicile de la ville de Gond-Pontouvre s'est vue décerner le label convoité et délivré par les services sanitaires de l'état (Alim'confiance) sur l'ensemble de la chaîne alimentaire avec la mention «très satisfaisant».

Cette reconnaissance honorifique récompense l'engagement, le travail professionnel attentif et rigoureux des agents de la cuisine centrale de notre commune que nous sommes heureux de féliciter et à qui nous renouvelons toute notre confiance.



Le «cercle vertueux» de la restauration scolaire



La «démarche qualité» de la restauration collective se poursuit. Après l'appel aux producteurs locaux pour un circuit et des produits de qualité, l'accent est mis sur la réduction et la valorisation des déchets.

Un dialogue continu avec les cantines permet le réglage des quantités pour optimiser les 520 repas par jour servis par les équipes d'André Fort, chef de la cuisine centrale.

L'adjointe Madeleine Ancelin a informé le Conseil : «Depuis le 23 mars, nous avons mis en place une caisse-palette de 650 litres louée à Aproval 16 pour 8 € par mois. Les déchets alimentaires collectés à la fin du service y sont stockés.

Aproval 16 enlèvera la caisse à la demande pour un forfait de 20 €. Le traitement est ensuite confié au méthaniseur à Benet, en Vendée.»

Les deux adjoints en charge des écoles confirment : «La collecte des fermentescibles réduit le nombre de sacs noirs et sa gestion est beaucoup plus simple que l'installation d'un composteur.»



Foulpougne festival

Ça folk à... Foulpougne !



Ça va «folker» dur à Foulpougne ! Pour la première fois, un festival de danses et de musiques traditionnelles va poser ses dièses et ses bémols sur les bords de la Touvre. En effet, fruit de la collaboration de trois associations charentaises -TRAD EN 16 (Gond-Pontouvre), les Rabalbots (Fléac) et Los Vironaires (Saint-Adjutory)- le «Foulpougne Festival» verra le jour les 22, 23 et 24 septembre prochains à Gond-Pontouvre.

Au menu ? De tout pour tous !

Vendredi 22, en guise de préambule, un «boeuf» musical jusque tard dans la nuit à la salle des fêtes. Samedi 23, c'est la grande journée, avec pour les danseurs, débutants ou déjà aguerris, des stages le matin et l'après-midi. Dont l'un, dédié aux danses du Poitou, animé par l'excellent Christian Pacher, le violoniste du groupe Ciac Boum. Pour les musiciens, deux ateliers de musique d'ensemble -l'un sur les musiques d'Estonie, le second sur le répertoire des bourrées à deux temps-, et, rien que pour le plaisir, un second boeuf.



A midi, inauguration officielle du festival, en musique, sur l'esplanade de l'Hôtel de ville de Gond-Pontouvre, commune qui a aussitôt accepté le partenariat proposé par les associations organisatrices.

En soirée, un grand bal folk à la salle des fêtes lancé par le duo Time to Play, et relayé par le groupe Ciac Boum, l'un des plus dynamiques de la scène trad'européenne !

Le dimanche, le festival propose une animation autour de la danse pour les enfants en matinée,

qui sera suivie d'un grand pique-nique dans l'île de Foulpougne. Le tout ponctué par un ultime boeuf, histoire de finir le week-end en toute convivialité. Sous un beau soleil automnal !

Contact : 05 45 68 32 63

Site internet :

<http://www.foulpougnfestival.fr>

Courriel :

contact@foulpougnfestival.fr

TTGP 1950

Nouvelle coprésidence



Le lundi 22 mai, en présence des élus de la ville, Mireille Riou et le Maire-Adjoint aux Sports Michel Gomez, le club de tennis de table tenait son assemblée générale «extraordinaire».

Jean-Pierre Delage rendait tout d'abord hommage au travail à la présidence ces deux années

durant de Patrick Demelle et soulignait l'excellente saison sportive qui voit l'accession de 6 équipes en division supérieure, dont l'équipe 1 qui gagne le droit de monter en National 3, des titres par équipes en Départemental 2 D3 et D4 comme en championnat Jeunes. Des finales aux championnats de France pour des benjamins comme pour deux vétérans, et un travail de fond de tous les pongistes comme une animation «loisir» connue et reconnue au-delà du quartier du Treuil (loto, bric-à-brac, forum de l'emploi, TAP, stages...).

Cette assemblée générale a reconnu le travail de son ancien président comme celui de Mélanie Raybaud, secrétaire depuis 3 ans, ainsi que Stéphane Ouvrier Bonnaz membre lui aussi du conseil d'Administration et cheville ouvrière du club à part entière.

Mais comme dans toutes les belles histoires, lorsque l'on finit un chapitre, une nouvelle page s'écrit, de nouvelles aventures commencent !

Passage de témoins, relai de la flamme et aux candidatures nouvelles de Stéphanie Bézier,

Franck Romain et Sébastien Silvestrini, tous élus à l'unanimité, un nouveau bureau a été reconstitué. C'est une nouvelle fois (comme en Janvier 2013 avec le regretté Jean-Claude Bernad) une coprésidence qui a été intronisée. Franck

Romain, un gonpontolvien qui avait conduit au club son fils Kevin il y a plus de 10 ans puis s'était lui-même inscrit en même temps que Pierre, le plus jeune de ses 3 enfants, Franck donc conduira les destinées du TTGP 50 aux côtés de Jean-Pierre Delage. Stéphanie Bézier devient secrétaire, Nathalie Comte reste trésorière. Sébastien Silvestrini prendra la succession de Stéphane aux organisations, commission loisirs.

Des rendez-vous : sportifs d'abord avec une vingtaine de jeunes pongistes appelés à disputer les titres individuels départementaux le samedi 3 Juin à Ma Campagne puis toute la «petite famille du ping» du TTGP célébrera la fin de saison avec des tournois «famille, petits et grands» et autres animations, au club le 17 Juin.

Le TTGP 1950

Gond Pontouvre Handball



Une saison placée sous le signe de la formation, de la convivialité et du renouveau du secteur féminin.

Le GPHB se définit autour d'un projet assez simple : faire en sorte que chacun trouve un niveau de pratique qui lui convient. Cet objectif est une nouvelle fois rempli et ce grâce à deux leviers forts : la formation des jeunes joueuses et joueurs ainsi qu'un groupe de bénévoles/dirigeants en charge d'entretenir la convivialité.

Côté formation, il faut souligner l'excellent travail des salariés sur l'école de hand et sur les catégories jeunes. Le dynamisme de cette école de hand étant renforcé par les interventions sur le public scolaire tout au long de l'année et qui sera ponctué par un tournoi.

Côté convivialité, en plus de l'accueil indispensable avant, pendant et après les matchs du



week-end, le GPHB a cette année organisé trois manifestations importantes : la bourse aux jouets fin octobre, le

réveillon du 31 décembre et son 7^{ème} bric à brac fin mai. Des manifestations qui participent activement à l'animation de notre commune.

Enfin, il faut souligner le renforcement du secteur féminin avec pour preuve le retour des jeunes joueuses à l'école de hand et la magnifique saison de l'équipe 1 Féminine qui malgré un parcours sans fautes depuis deux ans a échoué à une marche de la montée en Nationale 3.

Elles tenteront de faire mieux la saison prochaine et les garçons suivront sans aucun doute cette voie lors de la cinquantième année d'existence du club créé en 1968.

*Nathalie NORMAND,
Présidente du GPHB*



Pétanque

Président :
Jean-Pierre Méric



Le Club de pétanque compte cette année 76 licenciés et 15 adhérents.

Les joueurs ont participé massivement aux divers championnats départementaux ainsi qu'aux concours locaux avec de très bons résultats d'ensemble et trois équipes de vétérans se sont qualifiées pour les championnats de ligue. La manifestation la plus importante de l'année

reste le Challenge Christian SEGUY, grand prix de la ville de Gond-Pontouvre qui a lieu le 7 juin sur notre boulodrome.

Le club organise un concours «à la mée» ouvert à tous, les jeudis du 1^{er} mars au 31 octobre. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

Notre site internet : club.quomodo.com/algp



A.L. Gond Pontouvre Badminton



Les Jeunes et les «moins jeunes» ont eu chaud sur les terrains du gymnase Nelson Paillou les 13 et 14 mai derniers, lors de la seconde édition de notre tournoi «Jeunes et Vétérans». Nous avons eu le plaisir d'organiser le seul tournoi ouvert aux jeunes et vétérans sur le Département.

Pour l'occasion, les vétérans ont pu s'affronter en double homme/dame et en double mixte, et nos jeunes pousses ont eu l'opportunité de jouer en simple et également en double hom-



me/dame. La tenue d'un tableau en double pour les jeunes est assez rare pour être soulignée.

Nous avons également saisi l'opportunité pour organiser une formation d'arbitrage avec l'aide du Comité 16 qui était très attendue cette année. trois de nos membres sont d'ailleurs devenus arbitres stagiaires, de quoi assurer la relève !



Enfin, une fois n'est pas coutume, cet événement a été, comme tous les autres, marqué par un esprit de convivialité et de fair-play qui nous tient tant à cœur.

Vivement la troisième édition l'année prochaine.

Le bureau du Badminton



ILS ONT CHOISI GOND-PONTOUVRE

Parole à une entreprise

LOTELLIER Yoan,

Le Trio Sonorisation

Prestations événementielles son et lumière

Yoan ne travaille pas seulement avec les Disc-Jockeys de sa région. Particulier ou professionnel, tout organisateur d'événement peut compter sur lui et ses prestations d'installation son et lumière.



«Proposer aux disc jockeys (DJ) une plateforme logistique»... Yoan a eu cette idée de mutualisation des ressources techniques après une première expérience d'entrepreneur dans l'événementiel. Passionné de musique et d'animation, il veut aider les DJ à réussir leurs performances et à satisfaire leur public, en leur apportant sa compétence et du matériel professionnel son et lumière.

Anim'ent

M. LOTEILLIER Yoan
06/98/88/98/18

<http://www.letriosonorisation.id.st>

LE TRIO SONORISATION

LE TRIO SONORISATION



Blomkål

Blomkål, fabricant et créateur français de mobilier, vous accueille pour servir des repas ou collations à toute heure de la journée.

Pour plus d'informations :

05 45 94 15 90

144 rte de Vars - 16160 Gond-Pontouvre

Site : <http://blomkal.com>



GRANDANGOULÊME

Les 38 communes
du GA



Mon été avec Grand Angoulême : Reconduction de la gratuité des piscines pour les enfants

Du samedi 1^{er} juillet au dimanche 3 septembre, les enfants nés à partir de 2004 pourront bénéficier de **l'accès gratuit aux piscines de Nautilus et de La Couronne**, les mercredis et dimanches toute la journée.

Chaque enfant devra être muni d'une carte délivrée par la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, de sa carte d'identité ou du livret de famille, et d'une photo.



Depuis le 1^{er} janvier 2017, une nouvelle communauté d'agglomération du Grand Angoulême est née, réunissant 4 collectivités : Braconnne & Charente, Charente Boème Charraud, GrandAngoulême et Vallée de l'Echelle.

Désormais, Grand Angoulême regroupe 38 communes et exerce de nouvelles compétences.

Bilan des musicales - 24^{ème} édition

Un voyage musical couronné de succès



CULTURE

Cette 24^{ème} édition des Musicales a rassemblé 1330 spectateurs au fil de cinq concerts qui se sont déroulés du 11 au 26 mars. En moyenne 29% des spectateurs venaient de Gond-Pontouvre, 60% des autres communes de GrandAngoulême, 9% du reste de la Charente et 2% au-delà de notre département. C'est dire si notre festival attire bien au-delà de notre commune. Ainsi, outre la forte implication financière de la municipalité, nous obtenons des soutiens de GrandAngoulême et de la Région Nouvelle Aquitaine qui nous permettent encore de proposer la gratuité de ces cinq concerts. Nous avons une nouvelle fois élaboré une programmation sur le thème du voyage et des mu-

siques du monde en étroite collaboration avec Bernard Merle, Président de l'ACAMAC.

En ouverture, le quartet des Fils Canouche nous a fait redécouvrir le jazz manouche de manière originale. Lors du second concert, Misses Swing, trio vocal féminin, accompagné par un percussionniste et un guitariste nous ont transportés au bord du Mississippi.

Nous sommes ensuite partis pour le soleil à la rencontre de l'âme grecque grâce au duo Takis Jobit.

Puis, avec le quintet Nadine Rosello, nous avons navigué sur la Méditerranée. Enfin, le festival s'est clôturé au son du Rhythm and Blues avec les huit musiciens de Soul Time System qui ont

rendu hommage à Otis Redding et connu une audience record de 410 spectateurs.

Une nouveauté cette année, nous avons proposé à de Jeunes Talents de se produire en première partie. En ouverture, nous avons accueilli Méline et Yohan du duo Safran Music. Puis, c'est Elea Lhomme qui est montée sur scène avec sa guitare pour le concert de clôture.

Cette édition a rencontré le succès espéré : une très bonne affluence et des spectateurs enchantés qui ont salué le talent d'artistes qui nous ont transportés avec brio dans leurs univers musical.

Forts de cette réussite, nous réfléchissons déjà à la prochaine édition qui sera la 25^{ème}...



Les dates à retenir

Le **FOLKLORE** initialement prévu en août est **ANNULÉ** pour **CAUSE DE TRAVAUX** dans la salle omnisports du centre communal.

LES FESTIVITÉS D'ÉTÉ

Judi 13 juillet

Fête Nationale

Ile du Centre Communal - Gratuit

- 21h30 : Spectacle cabaret Sambafrica
- Retraite aux flambeaux
- Feu d'Artifice
- Bal Populaire



LES SPECTACLES - GRATUITS -

Dans le cadre du dispositif «Culture en agglo» en partenariat avec Grand Angoulême



Ciné Plein Air

Vendredi 18 août

21h30

Ile du Centre Communal

Projection cinéma du film «La vache»



Spectacles

Vendredi 13 octobre

20h30, Salle des fêtes

Compagnie i.Si

Spectacle «Isi et Là»

Duo clownesque et musical



SOYAUX FOU décentralisé

Vendredi 10 novembre

20h30, Salle des fêtes

Humour - Programmation en cours

Billetterie Soyaux Fou

Mercredi 13 décembre

16h00, Salle des fêtes

et Parvis de l'Hôtel de ville

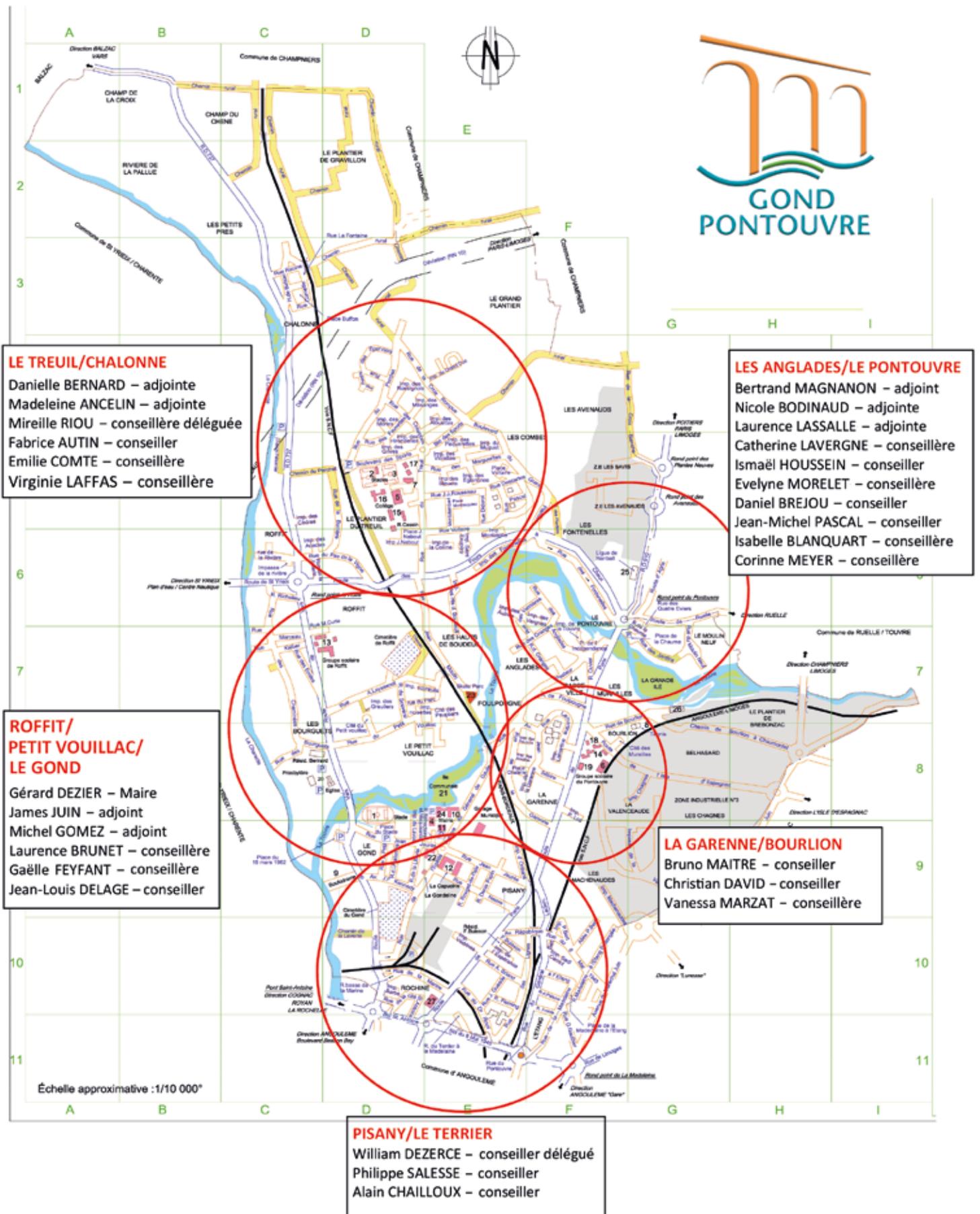
Marionnettes d'Angoulême

Spectacle «Gepetto»

suivi des traditionnelles animations de Noël.



VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE À GOND-PONTOUVRE



N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA MAIRIE POUR CONNAÎTRE LES COORDONNÉES DES ÉLUS.

100 ans de Madame Mathias

Monsieur le Maire Gérard Dezier a eu le plaisir de remettre des fleurs à M^{me} Edith Mathias à l'occasion de ses 100 ans.

Originaire de Champniers, elle vit sur la commune au lieu-dit «Le Champ du chêne» depuis 1962. Actuellement, elle réside en maison de retraite.

Pendant de nombreuses années, elle a été responsable du magasin de chaussures «André». Elle a terminé sa carrière dans une crèmerie au marché couvert d'Angoulême.

Une bonne hygiène de vie lui a permis de préserver sa forme physique et mentale.



Résultats des élections présidentielles à Gond-Gontouvre - 23 avril 2017 -

	DUPONT-AIGNAN	LE PEN	MACRON	HAMON	ARTHAUD	POUTOU	CHEMINADE	LASSALLE	MELENCHON	ASSELINEAU	FILLON
TOTAL	4.04%	19.66%	27.27%	7.02%	0.96%	1.09%	0.30%	1.82%	22.71%	1.10%	14.03

Front de Gauche «Pour l'humain d'abord»

ESPOIR, FATALITÉ ou IMPASSE !!!

Après de longs, longs mois de campagne électorale d'une rare pénibilité, le peuple a tranché. Il n'a pas réellement choisi car depuis cinq ans, les forces de la finance ont créé un produit susceptible de contrer les dangereuses valeurs de l'extrême droite dont le peuple ne veut pas. Une majorité de citoyens a ainsi cédé au marketing organisé pour vendre un produit nouveau sans connaître les effets néfastes qui ne manqueront pas de voir le jour dans les prochaines semaines.

En faisant ce choix tant au niveau national que local la majorité des citoyens a décidé de tourner le dos aux progrès nécessaires pour le bien être de tous. Ainsi, fini les augmentations de salaires pour les plus démunis, fini l'amélioration des revenus des retraités, fini les perspectives d'amélioration du bien vivre avec la nature et bien d'autres choses simples mais utiles... Au lieu de tout cela, c'est une dégradation de la vie quotidienne pour les moins nantis qui devront encore travailler plus et plus longtemps en laissant leur bien-être de côté. La démocratie s'est ainsi exprimée pour la première partie du renouvellement institutionnel de notre pays mais il reste encore une chance de voir notre «Avenir en Commun» prendre une direction qui apportera le progrès social pour tous. En effet, les élections législatives vont permettre de remettre de l'espoir dans les têtes de tous les citoyens. En refusant de donner un chèque en blanc au président élu, les français peuvent s'épargner des lendemains douloureux en faisant entrer de nombreux «INSOUMIS» au parlement. C'est possible en comptant sur la mobilisation de ceux qui ont laissé les autres décider à leur place au premier tour de l'élection Présidentielle. Il aurait suffi d'un petit effort de ceux qui marquent leur mécontentement par leur éloignement des centres de décisions et qui contestent quand il n'y a plus de possibilité de changer le cours de la vie.

Voilà donc notre avenir en commun entre nos mains, ne gâchons pas la chance qui nous est offerte localement.

Pour notre part, nous, élus Front de Gauche à Gond Pontouvre, sommes et resterons à votre écoute.

N'hésitez pas à nous contacter :

Bruno PIERRE - bruno.pierre19@wanadoo.fr - 06 08 82 51 63

Louis DELAGE - jld16160@gmail.com - 06 72 66 52 12

PAROLE À L'OPPOSITION

«Agir ensemble»

Les orientations budgétaires ont été votées par la majorité socialiste du Conseil Municipal mais le groupe d'opposition que je représente s'est abstenu car :

- Sur les 620 000 € annoncés pour la voirie, seuls 210 000€ seront consacrés à divers travaux de réfection/ accessibilité pour une commune de 7,45 kms de superficie... c'est insuffisant !

- En comparaison, un budget de 280 000 € est octroyé pour la réfection d'un des gymnases. Il est vrai que nos complexes sportifs, nombreux dans notre commune, sont vieillissants et vont demander des coûts d'entretien de plus en plus importants au détriment de la réfection des routes et de l'éclairage public qui concernent la sécurité tous les habitants de Gond-Pontouvre. De plus, on peut faire valoir que ces infrastructures profitent aux sportifs de toutes communes confondues donc pourquoi ne pas négocier une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération?

- Je ne peux évoquer le budget sans faire une parenthèse sur la gratuité des Musicales qui fait plaisir à 385 Gonpontolviens (sur 5907 habitants) et coûtent 7 000 € à notre commune, alors *Pourquoi ne pas demander une participation financière aux intéressés des autres communes ?*

Au prochain Conseil Municipal, arrive le thème des subventions versées aux associations, je vous en ferai état dans la prochaine revue.

Je souhaite conclure cet article, car résidente du quartier du Moulin Neuf, je constate aussi l'augmentation des nuisances sonores dues à l'entreprise Sirmet qui doit respecter les normes sans faire de chantage à l'embauche. Je suis donc solidaire des membres de l'association Anime qui se battent depuis des années pour le respect de notre tranquillité et ne manquerai pas de suivre ce dossier de très près et de faire valoir l'intérêt de mon quartier auprès de Monsieur le Maire.

Je vous souhaite un bel été et n'hésitez pas à vous faire entendre en me contactant au 06 07 79 72 07 ou meyercorinne@wanadoo.fr

Corinne MEYER

Juin

- **Le 27** : Récompenses aux sportifs à la salle des fêtes

Juillet

- **Le 13** : Fête Nationale : à 21h30 spectacle, à 23h30 feu d'artifice au stade municipal, suivi du bal populaire

Août

- **Le 18** : Cinéma en plein air «La vache» à 21h30 sur l'île du Centre Communal
- **Le 28** : Bric à brac sur l'île, par Gond-Pontouvre Handball

Septembre

- **Le 2** : Les Roues de l'Espoir
- **Le 9** : Soirée musicale par l'association Rollingstone
- **Le 16** : Portes ouvertes du CSCS
- **Le 18** : Don du sang à la salle des fêtes, de 17h à 19h30
- **Les 22, 23, 24** : Foulpougne Festival

Octobre

- **Le 13** : Spectacle « Isi et là » à 20h30 à la salle des fêtes
- **Le 31** : Loto par TTGP 1950 à la salle des fêtes

Novembre

- **Le 10** : Soyaux Fou avec Albert Meslay dans «Je délocalise»
- **Le 11** : Célébration de la victoire
- **Le 14** : Don du sang à la salle des fêtes de 17h à 19h30
- **Les 18 et 19** : Salon du Livre et des Arts à la salle des fêtes

Décembre

- **Le 3** : Repas des Aînés
- **Le 13** : Spectacle des Marionnettes d'Angoulême «Gepetto» à 16h00 à la salle des fêtes suivi des animations de Noël sur le parvis
- **Le 31** : Réveillon du GPHB à la salle des fêtes

INFOS PRATIQUES

Plus propre ma ville



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.pluspropremaville.fr

facebook.com/pluspropremaville.16

Vous souhaitez connaître les jours de rattrapage de distribution des sacs jaunes, les jours de collectes, les horaires des déchèteries, ou encore demander un composteur ? Connectez-vous à www.pluspropremaville.fr, le site des déchets ménagers du Grand Angoulême.

Horaires de tonte



Afin de ne pas gêner le voisinage lors de travaux de bricolage, nous vous rappelons les horaires auxquelles vous êtes autorisés à utiliser des appareils générant du bruit :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Les Jardiniers Charentais



Bénévoles, amoureux du jardinage et de la nature, intervenons sur tout le Département de la Charente. Notre mission est la transmission du «savoir-faire» du jardinage au naturel. Pour cela, nous préconisons entre autres, le «broyat».

Quels sont les avantages du broyat ?

Une importante production d'humus, une amélioration très nette de la structure de vos sols, un rendement accru avec des effets prolongés sur 3 ans, une importante réduction des besoins en eau, moins de désherbage, de maladies, de ravageurs.

Comment faire pour en obtenir ?

Une simple adhésion à l'association vous permet de bénéficier, à domicile, de l'intervention du broyeur, (mis à notre disposition par Calitom). Seul le broyeur est mis à votre disposition. Charge à vous de l'alimenter en carburant (essence sans plomb 95) et pour la main d'œuvre : les aides de votre choix. Nous assurons le transport, la surveillance et la sécurité de l'opération. Retrouvez-nous sur le site : lesjardiniers-charentais.com pour découvrir l'ensemble de nos interventions. Vous pouvez également nous suivre sur Facebook.

Les Jardiniers Charentais Cultivons au naturel

Pour adhérer à l'association, envoyez votre cotisation au siège social :

Les Jardiniers Charentais

6, imp. des Fougères - Les Augerauds - 16710 St-Yrieix

Contact : 06 52 98 45 55

Mail : lesjardiniers-charentais@orange.fr

Autorisations d'urbanisme

Vous avez un projet touchant un bâtiment vous appartenant, adressez-vous au service urbanisme de la mairie. Il est en effet peut-être nécessaire de déposer une demande d'autorisation et d'avoir l'accord écrit de la mairie avant de commencer les travaux.

Nous entendons par projet une nouvelle construction ou la modification d'un bâtiment existant (ravalement, remplacement ou création d'huissières, installation d'une fenêtre de toit...), et même l'édification d'une clôture, que ce soit en limite de voirie ou de voisinage. La construction



d'un auvent, d'un abri de jardin ou d'une piscine est aussi concernée par cette obligation de dépôt d'une demande.

A l'issue des travaux, le demandeur doit déclarer la fin de chantier et attester

leur conformité au regard du dossier pour lequel l'autorisation a été obtenue. Dès lors et dans un délai de trois mois, un représentant de la mairie se rend sur place pour vérifier si les travaux sont conformes.

En cas de construction sans autorisation ou non conforme à l'autorisation obtenue, le contrevenant s'expose à des sanctions pénales (amendes, démolition...), voire civiles si la réalisation irrégulière entraîne un préjudice pour un tiers (voisin...).

Contact : Service Urbanisme 05 45 68 87 73.

A VOTRE SERVICE

• Mairie

Hôtel de Ville – BP 20537

(arrêt de bus : ligne 7 «Mairie»)

Tél. : 05 45 68 72 40 - Fax : 05 45 68 87 70

ville@gond-pontouvre.fr • www.gond-pontouvre.fr

• Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

• Directeur Général des Services : M. Olivier LUCAS

• Responsable des Services Techniques : M^{me} Charlotte POLLEUX-DOUVRY

• Cimetières : M^{me} Chantal LAPLUIE

• CCAS : M^{lle} Allégra GOYONTél. : 05 45 68 87 69

• Cimetières

Horaires d'ouverture pour les deux cimetières : tous les jours de 8h à 17h45